Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/02/2025 - 1573 - 2004 B 00912 - 478 689 003 - ALLETRU BARREAU

ALLETRU BARREAU
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : ZI de la Guerche, 5 Rue de l'Industrie
85500 LES HERBIERS
478 689 003 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

EXERCICE DU 1ER OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024

Certifié conforme,
La Présidente



(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 5 rue de l'industrie 85500 LES HERBIERS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 7 8 6 8 9 0 0 3 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 580	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		19 400
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	34 923	21 796
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	395 982	133 767
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		31 010
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		10 338
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	BK	435 485	216 311
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		39 615
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 475	303 370
		Autres créances (3)	BZ	CA		64 160
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		182 436
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		2 971
		TOTAL (III)	CJ	CK	4 475	592 553
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	439 960	808 865

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	261 924
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 150
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	370 875
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	68 288
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	132 558
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 691
	Dettes fiscales et sociales	DY	142 334
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	14 117
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	437 990
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	808 865

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	414 040
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	1 099	FE		FF	1 099	
	Production vendue services *	FG	2 361 888	FH		FI	2 361 888	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 362 987	FK		FL	2 362 987	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 068	
	Autres produits (1) (11)					FQ	570	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 381 125	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	780 666	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(21 456)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	628 060	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 584	
	Salaires et traitements*					FY	541 749	
	Charges sociales (10)					FZ	252 852	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)					GA	49 931	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 475	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 266 867	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 257	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 826	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	18 826	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 944	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 944	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 882	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	130 140	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 669
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 669)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	28 320
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 399 952
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 299 801
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	100 150

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	341
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 068
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	1 669	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 808 866 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 151 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de

Règles et méthodes comptables

vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 400			19 400
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109		529	4 580
Immobilisations incorporelles	**24 509**		**529**	**23 980**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	45 351	24 490	13 122	56 719
- Instal.générales, agencements aménagements divers	97 994		795	97 199
- Matériel de transport	415 923		16 051	399 873
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 149	4 249	5 720	32 678
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**593 417**	**28 739**	**35 687**	**586 469**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 010	15 000		31 010
- Autres titres immobilisés	7 650	2 688		10 338
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**23 660**	**17 688**		**41 348**
ACTIF IMMOBILISE	**641 586**	**46 427**	**36 216**	**651 797**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 739	17 688	46 427
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**28 739**	**17 688**	**46 427**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	529	35 687		36 216
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**529**	**35 687**		**36 216**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	[illegible]
Éléments achetés	19 400
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**19 400**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109		529	4 580
Immobilisations incorporelles	**5 109**		**529**	**4 580**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	43 335	4 711	13 122	34 923
- Instal.générales, agencements aménagements divers	95 475	1 144	795	95 824
- Matériel de transport	255 257	39 442	16 051	278 649
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 594	4 635	5 720	21 509
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**416 661**	**49 931**	**35 687**	**430 905**
ACTIF IMMOBILISE	**421 770**	**49 931**	**36 216**	**435 485**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 374 978 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	307 846	307 846	
Autres	64 161	64 161	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 971	2 971	
Total	**374 978**	**374 978**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	404
Divers produits à recevoir	33 054
Total	**33 458**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 437 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	68 289	44 339	23 950	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 691	80 691		
Dettes fiscales et sociales	142 335	142 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	146 676	146 676		
Produits constatés d'avance				
Total	**437 990**	**414 040**	**23 950**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 929			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	57 957			
(**) Dont envers les associés	132 558			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	649
Etat charges à payer	3 080
Clients avoir à établir	14 118
Total	**17 847**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 971		
Total	**2 971**		

ALLETRU BARREAU
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : ZI de la Guerche, 5 Rue de l'Industrie
85500 LES HERBIERS
478 689 003 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 NOVEMBRE 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Résultat de l'exercice

Bénéfice 100 150.60 €

Prélèvement sur le compte aux réserves

Au compte « autres réserves » 29 849.40 €

Portant le solde du compte de 241 925.01 € à la somme de 232 075.61 €

Dividendes

A titre de dividendes 130 000.00 €

Total **130 000.00 €** **130 000.00 €**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

Selon l'article 243 bis du C.G.I., je précise que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction des 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
30/09/2023	150 000 €	150 000 €	/
30/09/2022	130 000 €	130 000 €	/
AGO 08/04/2022	300 000 €	300 000 €	/
30/09/2021	85 000 €	85 000 €	/

Certifié conforme
CBK FINANCIERE
Associée unique Présidente,

Représentée par M. Christophe BARREAU
et M. Gaëtan ALLETRU



